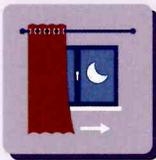


5 conseils pour économiser de l'énergie



Gardez la chaleur dans la maison autant que possible en colmatant les fissures et les trous pour éviter les courants d'air. Avec quelques petits ajustements, vous pouvez obtenir des résultats immédiats. Vous pouvez également isoler les radiateurs contre un mur extérieur en collant un film pour radiateur derrière eux.



Des tentures serrées le soir permettent de conserver la chaleur dans la pièce. Veillez à ce que les tentures se terminent sur le rebord de la fenêtre. La chaleur peut ainsi entrer dans la pièce. Et n'oubliez pas d'ouvrir les tentures pendant la journée pour les fenêtres orientées au sud. Même le soleil d'hiver peut apporter quelques degrés de chaleur gratuite dans votre maison.



Mettez le chauffage en mode nuit lorsque vous quittez la maison ou une heure avant d'aller vous coucher. Ne chauffez que les pièces où vous vivez le plus.



Baisser le thermostat de 1°C pendant la journée vous permettra d'économiser immédiatement 5 à 7% sur votre facture de chauffage.



Ventilez votre maison de manière appropriée. Ouvrir complètement les fenêtres pendant 15 minutes, puis les refermer, est beaucoup plus efficace que de les laisser entrouvertes pendant des heures.

Demandez à MINA !



Le gouvernement a pris diverses mesures pour réduire la facture énergétique des ménages en réponse à la forte hausse des prix de l'énergie.

Pour vous aider à vous retrouver dans toutes ces mesures de soutien, nous avons créé "MINA" sur notre site web. Avec MINA, vous pouvez découvrir ce à quoi vous avez droit et comment vous pouvez accéder à ces différentes formes de soutien.

Saviez-vous, par exemple, que vous pouvez cumuler l'allocation de chauffage du Fonds Social Chauffage avec l'allocation de 225 euros que le gouvernement a prévue pour les utilisateurs de mazout et de gaz propane en vrac ?

Vous voulez en savoir plus ?

www.fondschauffage.be

Demandez à MINA

Avec MINA, découvrez les aides auxquelles vous pouvez faire appel pour réduire au maximum le coût de votre facture énergétique (accessible via notre site web www.fondschauffage.be)

Numéro de téléphone gratuit

0800/90 929

Plus d'informations

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter le CPAS de votre commune ou nous envoyer un e-mail à info@fondschauffage.be

**Ne passez à côté et faites votre demande.
Beaucoup l'ont déjà faite !**



Fonds Social Chauffage

ASBL Fonds Social Chauffage
rue Léon Lepage 4
1000 Bruxelles

On a tous droit à un foyer chaleureux, non ?

Demandez votre allocation de chauffage*

*Pour des foyers qui se chauffent au mazout et/ou au propane en vrac.



Utilisez-vous du

- gasoil de chauffage
- pétrole lampant (type c)
- gaz propane en vrac

pour chauffer votre logement,

alors cette information est pour vous !

(pas pour les utilisateurs de gaz naturel par le biais d'un réseau de distribution urbain ou les utilisateurs de gaz propane et de gaz butane en bouteilles ainsi que les utilisateurs de pellets ou d'électricité pour le chauffage.)



Fonds Social Chauffage